

Evaluation de la neuropathie diabétique hyperalgique par le questionnaire DN4

P 749

Mizouri Ramla, Rezgani Imen, Zahra Hajer, Zribi Sabrine, Rachdi Rim, Khiari Marwa, Temessek Aroua, Ben Mami Faika

Institut National de Nutrition de Tunis-service C. Faculté de médecine de Tunis-Université Tunis ElManar

Introduction

La neuropathie est la complication la plus fréquente du diabète. Elle peut toucher le système nerveux autonome et le système nerveux périphérique. Elle s'exprime de façon très variable selon les nerfs atteints et peut être symptomatique, ou strictement asymptomatique.

L'objectif de notre étude était d'évaluer la prévalence de la neuropathie diabétique chez un groupe de diabétiques.

Méthodes et Patients

Il s'agissait d'une étude rétrospective descriptive. L'étude est menée chez 200 patients diabétiques hospitalisés à l'Institut National de Nutrition de Tunis. Les patients ont bénéficié d'un examen clinique minutieux et d'un bilan biologique standard. L'évaluation de la neuropathie diabétique s'est faite à l'aide du questionnaire DN4.

Résultats

Caractéristiques générales de la population

Âge moyen	52,78± 14,2 ans
Durée moyenne d'évolution du diabète	12 ± 8,41 ans
HbA1c moyenne	9,9 ± 2,09 %
La couverture sociale	72%
L'absence de scolarisation	21,1 %
Milieu rural	23 %
La mal observance thérapeutique	44,6 %

- Le diabète est compliqué de néphropathie et de rétinopathie dans respectivement 22% et 39% des cas.
- Le score DN4 moyen est de 3,21±1,08.
- Environ un tiers de la population (34 %) ont un score $\geq 4/10$ (considéré comme valeur seuil permettant d'identifier une douleur neuropathique).
- L'étude analytique a montré une association positive entre le score DN4 et les facteurs suivants : l'ancienneté du diabète et l'observance thérapeutique.

Conclusion

Le questionnaire DN4 est un outil simple qui facilite le diagnostic de la neuropathie diabétique. Tout patient diabétique devrait bénéficier de ce questionnaire afin de mieux identifier cette complication permettant ainsi une meilleure prise en charge thérapeutique.

NB : pas de conflit d'intérêt.